

Olivier Bouchard

## Que se passe-t-il au local du syndicat?

Peut-être avez-vous remarqué la présence d'une personne mystère au local du syndicat, depuis quelques semaines? Il s'agit de Chloé Lefrançois, ancienne étudiante et enseignante au Cégep de Matane, travaillant maintenant comme technicienne de la documentation. Elle a été embauchée pour « faire le ménage » de nos archives et améliorer la gestion documentaire du syndicat, en fonction du cahier de conservation de la CSQ. Nous avons grandement besoin de son aide! Elle devrait travailler quelques jours par semaine avec nous jusqu'au début janvier.

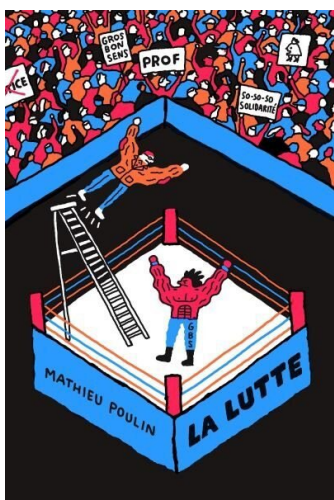
## Kermesse

Soyez des nôtres, le mercredi 2 novembre, dès 11h45, pour participer à notre kermesse des négociations! Avez-vous déjà visité Expo Québec? La Ronde? Canada's Wonderland? Disney World? Si oui, j'aimerais que vous baissiez vos attentes. Considérablement. Notre kermesse vous permettra non seulement de jouer à des jeux d'adresse plus *cheap* les uns que les autres, mais aussi de parfaire vos connaissances des enjeux syndicaux qui seront au cœur de la prochaine négociation par le biais d'un jeu-questionnaire.

Pour l'occasion, nous avons besoin de vous tous (oui, même toi)! Notez que plusieurs membres de la direction seront présents pour le quiz à la *Génies en herbe* - et nous aimerions constituer une équipe de profs pour leur faire compétition, amicalement, bien sûr!

## La lutte

Pour les amateurs de lecture et de syndicalisme, je vous suggère le roman de Mathieu Poulin, *La lutte*. Ce livre nous plonge dans l'univers



des lutteurs et lutteuses de la FLASH, la Fédération de lutte actuelle de Saint-Henri. Dans le but d'améliorer leur sort et de se doter d'un rapport de force conséquent devant leur employeur quelque peu véreux, ces derniers vont tenter de fonder un syndicat. Je suggère ce bouquin à tous les amateurs de *piledriver* et de syndicalisme!

## Trouvez les 7 erreurs



Notre collègue Étienne Du Berger nous propose une troisième activité ludique! 7 erreurs à découvrir! Vous trouverez le « corrigé » à la page suivante. Précision : Étienne n'a pas conçu le jeu lui-même, mais c'est lui qui l'a déniché dans les confins du web.

William Duclos

## Un torchon nommé « projet de répartition »

Chronique : l'exutoire

On me demande souvent si je m'ennuie de mon implication syndicale. J'ai une réponse nuancée, mais une chose dont je ne m'ennuie pas, c'est certainement le projet de répartition des tâches. En 6 ans, jamais la direction n'a fait son travail de gestionnaire correctement. Jamais, jamais. Je suis très honnête et je vous jure que je ne suis pas de mauvaise foi. Je leur mets un 40%, ça ne vaut pas plus et je suis plutôt généreux. Ils n'ont jamais eu la note de passage. Cachotteries, erreurs dans le suivi, erreurs sur les additions, non-respect systématique des délais de la convention, pour ne nommer que ceux-là. Vraiment, vous n'avez pas idée. Heureusement ou pas, je rappelle que « l'enveloppe des profs » comme on l'appelle dans le milieu est fermée. Ce qui veut dire que la direction a l'obligation de mettre l'argent pour le salaire du personnel enseignant au bon endroit et pas ailleurs. Mais ça veut aussi dire que s'il y a des déficits, nous devons l'assumer collectivement. D'ailleurs, le processus des tâches du printemps passé a été le pire que j'ai vécu, le plus chaotique, et ce même avec un consultant chèrement payé pour aider la direction. Je ne serais pas surpris de voir un déficit de 3-4 ETC pour 2022-2023.

Le processus de la tâche, c'est en gros le suivi par votre syndicat de toutes les tâches. Peut-être que vous ne comprenez rien ou la moitié de ce que je viens d'écrire. Si c'est le cas, inquiétez-vous. Comme enseignant, la tâche est en quelque sorte la quantité de travail que vous aurez à faire pour recevoir un salaire. C'est un peu lousse comme définition, mais c'est ça qui est ça quand même. Trop de déficits accumulés et nous

devrons tous travailler plus pour le même salaire comme de 2016 à 2018.

Ce qui me fascine, encore aujourd'hui d'ailleurs, c'est la quantité de profs de cégep, toutes anciennetés confondues, qui ne comprennent rien à tout ça. Si c'est votre cas, je vous invite à regarder votre tâche pour ensuite la comparer avec quelqu'un de votre département qui la comprend. Ensuite, demandez-vous pourquoi vous avez le même temps de travail reconnu. Vous pouvez aussi aller à la formation offerte par le SPECM toutes les sessions. Il n'est jamais trop tard. Ceci fait, allez à la rencontre collège-syndicat (RCS) de la tâche et posez des questions à la direction. Ce n'est pas normal qu'il y ait seulement une poignée de personnes qui assistent à cette rencontre qui est, selon moi, la plus importante après vos réunions de départements et de programmes.

La journée où il y aura une cinquantaine de profs derrière le syndicat à poser des questions lors de cette RCS, je suis convaincu que la direction sera gênée de ce travail *botché* et de ce torchon remis session après session au syndicat et que peut-être quelqu'un dans l'aile orange décidera de prendre au sérieux tout ce processus. Car en fin de compte, c'est nous et seulement nous qui subissons les conséquences d'une mauvaise gestion de la tâche par la direction.



\* \* \*

Mylène Fortin

## **Survivre à la fin de session**

Mes indispensables collègues,

Vous avez été plusieurs à prendre le temps de m'écouter vous présenter les *Journées de survie aux travaux de session*. Merci tellement! Puis-je vous demander encore un petit effort pour m'aider à faire connaître l'activité à notre communauté collégiale ? Voici trois façons de contribuer au succès de l'activité.

1. Vous verrez bientôt apparaître la vidéo suivante sur Omnivox. Vous pourriez la projeter au début de vos cours si le cœur vous en dit. Ctrl+Clic pour ouvrir la vidéo.  
[📎 Invitation aux Journées de survie \(1\).mp4](#)
2. De plus, n'oubliez pas que les profs sont aussi bienvenus. C'est très agréable de corriger ou planifier en groupe. En tout cas, moi, j'aime être très bien entourée!
3. Enfin, si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pourriez envoyer ce courriel à l'ensemble de vos élèves ou encore à celles et ceux qui, selon vous, auraient particulièrement besoin d'un tel encadrement.

**COURRIEL À ENVOYER À VOS ÉTUDIANT.ES, VOUS POUVEZ LE MODIFIER À VOTRE GUISE OU LE PRENDRE TEL QUEL!**

Avant de crouler sous une tonne de travaux, je t'encourage à participer aux *Journées de survie aux travaux de session* qui auront lieu lundi 31 octobre et samedi 19 novembre entre 9 h et 17 h.

Pourquoi :

- Avancer ses travaux (surtout ceux de fin de session!);
- Profiter d'un environnement de travail propice à la concentration;
- Échanger avec des gens magnifiques;
- Découvrir de nouvelles méthodes de travail;

- Savourer une collation surprise qui boostera ta motivation;
- Courir la chance de gagner un prix de présence.

Fonctionnement :

- Pas de stress. Tu peux te pointer à l'heure que tu veux, dès que tu es disponible.
- L'inscription n'est pas obligatoire. C'est juste qu'on aime avoir une idée du nombre de présences.
- On travaille en silence durant les périodes désignées. Durant les pauses, on capote notre vie tellement c'est cool d'être ensemble.

☑ Pour s'inscrire, c'est par [ici](#) ou il est possible de copier et coller le lien suivant dans ta barre de recherche:  
<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=GyUcUXjNS0yJ6oQJlU2KwI01GeUXXzZMpYxx2iocgqhUQVRXT0lJQTIyQ1pRSUdUNFJaT0pCQ0JITS4u>

Pour toutes questions ou suggestions, écris par MIO à Mylène Fortin.

\*\*\*

Mariane Bouchard

## Des nouvelles du Comité de la condition des femmes (CCF)

Bonjour,

Je profite de cette première chronique dans la superbe publication qu'est le cahier syndical pour vous donner quelques nouvelles du Comité de la condition des Femmes dont j'ai repris le rôle de représentante durant l'automne.

Tout d'abord, lors de la réunion du 7 octobre dernier, les membres du Comité de la condition des femmes de la Fédération de l'enseignement collégial (FEC) se sont prononcées à l'unanimité en faveur du Principe de Joyce. Nous souhaitons ainsi, dans une approche intersectionnelle, manifester leur appui aux peuples autochtones et en particulier aux femmes autochtones. Pour en apprendre davantage sur le principe de Joyce, je vous invite à consulter le site web suivant : <https://principedejoyce.com/fr/index>.

Dans un autre ordre d'idées, nous sommes présentement à mettre de l'avant nos priorités pour la prochaine négociation. D'ailleurs, je tiens à remercier les personnes qui ont répondu au petit questionnaire (NB, ce questionnaire n'a été envoyé qu'aux membres s'identifiant comme femme). J'ai donc envoyé en votre nom les priorités au Comité de la condition des Femmes. Je vous ferai un suivi lorsque celles-ci seront déposées.

Finalement, les 17 et 18 novembre prochain aura lieu la première édition 2022-2023 du réseau des Femmes de la CSQ. Ce sera l'occasion de traiter de différents sujets tels que l'équité de la représentation dans les organisations syndicales, la violence conjugale et la valorisation des emplois à prédominance féminine, pour ne nommer que ceux-ci.

N'hésitez pas si vous avez des questions en lien avec le Comité de la condition des Femmes. Il me fera plaisir de vous répondre.